

APPEL A CONSULTANCE POUR LA REALISATION D'UNE EVALUATION DE LA QUALITE DE LA PRISE EN CHARGE EN SANTE MENTALE ET SOUTIEN PSYCHOSOCIAL DES SURVIVANT.E S DE VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE EN TUNISIE

Lieu	Tunisie
Date de début	Septembre 2024
Date de fin	Février 2025
Type de contrat	Consultation nationale ou internationale
Langue	Français
Nombre de jours travaillés	40

I) Contexte de la mission :

Depuis quelques années, la Tunisie a pris des mesures historiques pour faire progresser les droits des femmes et la lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG). Le 17 août 2022, une nouvelle Constitution est adoptée¹. Elle consacre dans ses articles 23 et 51, respectivement : le principe de l'égalité devant la loi entre les citoyennes et les citoyens ; la protection des droits acquis des femmes tunisiennes et leur promotion ; l'engagement de l'État à prendre les mesures nécessaires afin d'éliminer la violence à l'égard de la femme. L'adoption le 26 juillet 2017 de la loi organique n° 2017-58 relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes² a permis de franchir des étapes importantes en matière de lutte contre les VBG. Cette loi adopte une définition large de la violence en prenant en compte les violences physiques, psychologiques, sexuelles, économiques et politiques. Son approche est globale à travers la prévention, la poursuite et la condamnation des auteurs de violences et la prise en charge des victimes. Selon la loi n° 58-2017, les principaux services responsables de la prise en charge des VBG sont : les services de la santé, des affaires sociales, de la justice, de la femme et de l'intérieur. Aux côtés de ces secteurs, les OSC jouent un rôle essentiel principalement à travers des centres d'écoute, de prise en charge et/ou d'hébergement pour les femmes et les filles survivantes de violence. Cette loi complète un cadre institutionnel composé de protocoles sectoriels pour la prise en charge des survivantes de VBG et d'une convention intersectorielle pour la coordination des services de prise en charge. En termes de redevabilité, le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Agées (MFFPA) publie annuellement un rapport sur la mise en œuvre de la Loi 2017-58 pour présenter les efforts déployés par les différents secteurs impliqués et les composantes de la société civile dans les différents domaines de la Loi : prévention, protection et prise en charge. Le Centre de Recherche, d'Etudes, de Documentation et d'Information sur les Femmes (CREDIF) a également publié une cartographie des services³ ainsi que plusieurs travaux en lien avec les VBG tout comme l'observatoire national de lutte contre les violences à l'égard des femmes créé en vertu de l'article 40 de la Loi 58-2017.

¹ [Décret Présidentiel n° 2022-691 du 17 août 2022, portant promulgation de la Constitution de la République tunisienne - Tunisie - Legal Databases \(legislation-securite.tn\)](#)

² [Loi organique n° 2017-58 du 11 août 2017, relative à l'élimination de la violence à l'égard des femmes - Tunisie - Legal Databases \(legislation-securite.tn\)](#)

³ [Violence contre les femmes en Tunisie - Guide d'organismes à contacter – Sos Femmes Violences](#)

La nouvelle stratégie nationale de lutte contre les violences à l'égard des femmes adoptée le 8 mars 2021 comporte quatre axes résumés dans le tableau ci-dessous :

Axe	Mécanismes / objectifs
Prévention de la violence contre les femmes	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation aux dangers de la violence faite aux femmes et consécration du principe de l'égalité. • Appropriation pédagogique de la lutte contre la violence faite aux femmes à travers son intégration dans les cadres de l'enseignement officiel et non officiel. • Éradiquer le discours de haine. • Signalement de la violence et intervention appropriée.
Protection et prise en charge des femmes victimes de violence	<ul style="list-style-type: none"> • Institution d'un système de protection et de prise en charge, centré sur la victime selon une ABDH et approprié à la culture et à l'âge. • Garantie d'une intervention effective fondée sur la sécurité et la responsabilisation des auteurs des crimes. • Renforcement de l'égalité entre les deux sexes et autonomisation des femmes. • Soutien de la victime, sa prise en charge dans des structures spécialisées avec des services de qualité à côté d'une démarche d'accompagnement et d'intégration.
Gouvernance et coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation scientifique de la violence et intervention ciblée et effective. • Facilités d'accès de la victime aux différents services. • Structuration du cadre de coordination. • Rendement des structures d'observation de la violence; • Un meilleur partenariat des intervenants.
Politique, réforme législative et application des lois	<ul style="list-style-type: none"> • L'appropriation politique du leadership dans l'encadrement de la lutte contre la violence faite aux femmes; • L'achèvement du dispositif juridique relatif à la lutte contre la violence et sa mise en œuvre. • La mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre. • Le partenariat des acteurs institutionnels et non institutionnels (victimes et composantes de la société civile) dans la mise en œuvre de la stratégie au niveau national et régional.

L'axe "Protection et prise en charge des victimes de violences" vise à soutenir la victime, sa prise en charge dans les structures de prise en charge avec des services de qualité à côté d'une démarche d'accompagnement et d'intégration.

Le rapport de 2021⁴ a élaboré des recommandations parmi lesquelles le suivi et l'évaluation des programmes et des plans d'action.

II) Cadre de la mission :

Membre du réseau international de Médecins du Monde, Médecins du Monde Belgique (Mdm BE) est une ONG médicale qui agit en faveur des groupes vulnérables en Belgique et dans le monde.

Le projet « SEHATY », est un projet de 36 mois, financé par l'Union européenne et mené par Médecins du Monde Belgique (Mdm) et ses partenaires : Mourakiboun et CIDEAL et qui vise à améliorer la santé des populations des zones ciblées, notamment celle des groupes les plus vulnérables grâce à un meilleur accès aux services de santé de première ligne et une meilleure connaissance des droits et responsabilités par les communautés locales. Le projet s'organise autour de deux objectifs spécifiques :

⁴ [Rapport-loi-58_2021_fini-web-oct22.pdf \(femmes.gov.tn\)](#)

- **OS1** : Renforcer le pouvoir d'agir des ayants droit (et notamment celui des groupes les plus vulnérables) et des organisations de la société civile (OSC) pour une intervention plus efficace axée sur la santé primaire.
- **OS2** : Promouvoir le dialogue entre la société civile, les élu·e·s et les autres acteurs et actrices publics et privés du secteur de la santé pour des soins de santé primaires inclusifs, accessibles et de qualité, notamment pour les plus vulnérables.

Dans le but de renforcer les efforts du gouvernement tunisien dans le cadre de la lutte contre les VBG notamment en matière de qualité de prise en charge de première ligne des survivantes de VBG, cette mission vise à évaluer la prise en charge en santé mentale et en soutien psychosocial des survivantes de VBG et de fournir des recommandations opérationnelles afin d'en améliorer la qualité.

III) Les objectifs de la mission :

Cette mission s'inscrit dans le prolongement d'un précédent travail de recherche ayant permis la production de :

- Une évaluation de la qualité et de l'accessibilité de la prise en charge des violences basées sur le genre à Sidi Bouzid – (accessible ici : <http://www.medecinsdumonde.tn/publication/evaluation-de-la-qualite-et-de-laccessibilite-de-la-prise-en-charge-des-violences>)
- Un policy brief comprenant les recommandations de l'étude : Relever les défis de la lutte contre les violences basées sur le genre dans le secteur de la santé en Tunisie (accessible ici : <http://www.medecinsdumonde.tn/publication/relever-les-defis-de-la-lutte-contre-les-violences-basees-sur-le-genre-dans-le-secteur>)

Dans le cadre d'une approche de soins centrés sur la personne, MdM estime que la prise en compte de la santé mentale des survivant.e.s de VBG fait partie intégrante d'une approche holistique et intégrée. L'étude aura une portée nationale.

IV) Profil de la/du/des consultant.es recherché.e.s:

Le profil recherche est le suivant :

- Profil de psychologie clinique (maîtrise) avec des compétences de recherche et des connaissances des thématiques clés (VBG et SMSPS). Un binôme/groupe de consultant.es disposant chacun-e d'une expertise est recommandé.
- Esprit d'analyse et capacités de synthèse.
- Excellentes qualités rédactionnelles en français.
- Une connaissance des secteurs spécifiques de la mission : *Violences Basées sur le Genre (VBG), Santé Mentale et Soutien Psychosocial (SMSPS)*
- La connaissance du contexte tunisien, de l'offre de soins en SMSPS et du parcours de prise en charge des survivantes de violences est un atout.

V) Livrables attendus et durée de la consultation

Livable 1 : Un rapport de démarrage de la mission comprenant une méthodologie détaillée avec un plan de travail, un chronogramme, les outils de collecte et un protocole éthique

Livrable 2 : Une revue bibliographique sur la santé mentale et les violences basées sur le genre en Tunisie et dans la région MENA

Livrable 3 : Un rapport d'évaluation de la qualité de la prise en charge SMSPS des survivantes de violences au sein des dispositifs de prise en charge existant sur le territoire tunisien avec des recommandations opérationnelles et stratégiques et une analyse des bonnes pratiques reproductibles

Livrable 4 : Un référentiel métier pour les acteurs de prise en charge (et notamment les personnes en charge de l'écoute et de l'orientation).

VI) Durée et calendrier d'exécution

La mission est prévue pour une durée de 40 jours, entre septembre 2024 et février 2025.

Dates	Phases	Activités principales
Septembre 2024	Phase 1 : Préparation et démarrage	Réunion de cadrage initiale avec Médecins du Monde pour définir les attentes, ajuster la méthodologie et le calendrier
		Finalisation de la méthodologie, du plan de travail, du chronogramme, des outils de collecte et du protocole éthique (Liv.1)
Octobre 2024	Phase 2 : Revue bibliographique	Réalisation de la revue bibliographique sur la Santé mentale et les violences basées sur le genre en Tunisie et dans la région MENA (Liv 2)
Novembre 2024	Phase 3 : Collecte des données et évaluation des dispositifs de prise en charge SMSPS	Réalisation de la collecte des données et évaluations des dispositifs de prise en charge SMSPS existants en Tunisie (Liv 3.)
Janvier 2025	Phase 4 : Analyse des données et recommandations	Analyse des données collectées, formulation des recommandations opérationnelle et stratégique, analyse des bonnes pratiques reproductives (Liv 3.)
Février 2025	Phase 5 : Finalisation et publication du référentiel métier	Finalisation et publication du référentiel métier pour les acteurs de prise en charge (Liv.4)
		Présentation des résultats de l'étude VBG & SM

Le/ la consultant pourra proposer un ajustement du calendrier dans sa proposition technique et en détailler les étapes.

VII) Dossier de candidature et procédures de soumission de l'offre

Le dossier de candidature devra comprendre une offre technique et une offre financière en dinars tunisiens.

- **L'offre technique** doit comprendre une synthèse de la compréhension des TDR, la méthodologie proposée, le calendrier de la mission et le CV à jour.
- **L'offre financière** pour la prestation. *Veillez à inclure les éventuels frais de déplacement, hébergement et charges relatives à la réalisation de cette mission.*

Le dossier devra être envoyé avant le jeudi 25 juillet 2024 à l'adresse suivante : recrut.mdm.tunisie@gmail.com en précisant en objet du mail « Consultance santé mentale et VBG - Sehaty ».

VIII) Méthodologie d'évaluation des offres

L'offre des consultant.es sera examinée en suivant les critères ci-dessous :

	Max	Score
Offre technique (80% de la note)		
Méthodologie proposée	40	
Compréhension de la mission et clarté, structuration et cohérence de la méthodologie proposée	15	
Qualité de l'approche méthodologique proposée	20	
Qualité du plan de travail proposé	5	
Expert/expertise	40	
Pertinence du profil et de l'expérience de la/ du/ des consultant.es	20	
Expérience professionnelle	10	
Référence de mission similaire	10	
Offre financière (20% de la note)	20	
Score global	100	

Médecins du Monde se réserve la possibilité de finaliser un recrutement avant la date de clôture de réception des candidatures.